



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIR-ET-CHER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°41-2017-07-013

PUBLIÉ LE 28 JUILLET 2017

Sommaire

PREFECTURE

41-2017-07-28-004 - Arrêté du préfet de Loir-et-Cher du 28 juillet 2017 confiant la suppléance de secrétaire général de la préfecture et l'intérim de directeur de cabinet à M. André PIERRE-LOUIS, sous-préfet de Vendôme du 31 juillet au 4 août 2017 (2 pages)

Page 3

PREFECTURE

41-2017-07-28-004

Arrêté du préfet de Loir-et-Cher du 28 juillet 2017
confiant la suppléance de secrétaire général de la
préfecture et l'intérim de directeur de cabinet à M. André
PIERRE-LOUIS, sous-préfet de Vendôme du 31 juillet au
4 août 2017

PREFET DE LOIR-ET-CHER

Arrêté préfectoral n° **du 28 JUIL. 2017**
confiant à M. André PIERRE-LOUIS,
sous-préfet de l'arrondissement de Vendôme
- la suppléance du secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher
- l'intérim du directeur de cabinet du Préfet de Loir-et-Cher,
du 31 juillet 2017 au 4 août 2017

Le préfet de Loir-et-Cher,
Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur,
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
Vu le décret du 20 avril 2015 portant nomination de M. Emmanuel MOULARD, sous-préfet, sous-préfet de Romorantin-Lanthenay,
Vu le décret du 24 juin 2016 portant nomination de M. Julien LE GOFF, administrateur civil, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher ;
Vu le décret du 24 août 2016 nommant M. André PIERRE-LOUIS, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, en qualité de sous-préfet hors classe, sous-préfet de Vendôme ;
Vu le décret du 3 novembre 2016 portant nomination de M. Jean-Pierre CONDEMINE en qualité de préfet de Loir-et-Cher ;
Vu la circulaire INTA1708864C du ministère de l'Intérieur en date du 28 mars 2017 relative à la délégation de signature des préfets,
Vu l'arrêté préfectoral n° 41-2016-11-21-001 du 21 novembre 2016 portant délégation de signature à M. Julien LE GOFF, secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher,
Considérant la période de congés de M. Julien LE GOFF, secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher, incluant la période du 31 juillet au 4 août 2017 ;
Considérant la vacance du poste de directeur de cabinet du préfet de Loir-et-Cher ;

ARRÊTE :

Article 1 : Pendant la période du 31 juillet 2017 au 4 août 2017, la suppléance de M. Julien LE GOFF, secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher, est confiée à M. André PIERRE-LOUIS, sous-préfet de l'arrondissement de Vendôme.

La délégation de signature accordée à M. Julien LE GOFF par arrêté préfectoral n° 41-2016-11-21-001 du 21 novembre 2016 susvisé est attribuée, pendant la période précitée, à M. André-Pierre LOUIS. Elle concerne la signature de tous arrêtés, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant des attributions de l'Etat dans le département de Loir-et-Cher, y compris en matière d'ordonnancement secondaire, à l'exclusion des déclinatoires de compétence, des arrêtés de conflits et ce qui concerne l'exercice du droit de passer outre à un avis défavorable du contrôle financier *a priori* et l'exercice du droit de réquisition du comptable.

.../...

Article 2 : Pendant la période prévue à l'article 1, M. André PIERRE-LOUIS assure également l'intérim du directeur de cabinet du Préfet de Loir-et-cher

Article 3 : Les arrêtés n°41-2017-07-13-002 du 13 juillet 2017 et n° 41-2017-07-20-003 du 20 juillet 2017, confiant respectivement la suppléance du secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher et l'intérim du directeur de cabinet du préfet de Loir-et-Cher à M. Emmanuel MOULARD, sous-préfet de Romorantin-Lanthenay, sont abrogés.

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié aux délégataires et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Loir-et-Cher.

Blois, le

28 JUIL. 2017



Le Préfet,

J.P. Condemine

Jean-Pierre CONDEMINE